Benoît et Sophie LOPITAUX, Vignerons récoltants ; Domaine du bois des demoiselles,
83300 Draguignan ; Tél : 04 94 68 18 40, et Port : 06 30 57 41 24
www.boisdesdemoiselles.com – boisdesdemoiselles@wanadoo.fr

Contrat d'engagement solidaire pour du Vin Bio

Contrat 2020

NOM :	Prénom :
Adresse :	
Tél :	Port :
Mail :	

Lequel s'engage à être membre adhérent de l'AMAPLE et à respecter le règlement intérieur, c'est-à-dire, entre autre à supporter les risques dus aux aléas climatiques. Il souscrit à la charte de l'AMAPLE qu'il a lue et approuvée, il règle à l'avance la somme globale choisie ci-dessous.

Prix des bouteilles :

Cuvée des Amis : Blanc 10€ Rosé : 8€ Rouge : 8 €
Cuvée des Selves : Rosé : 10€ Rouge : 13 €
Bib 3L. Rosé ou Rouge : 13 € MT : 13 €

Benoît et/ou Sophie seront présents tous les mois, lors des distributions de 18h30 à 19h30.
L'engagement minimum s'élève à 50 €.
Le montant de chaque livraison sera défalqué de l'apport initial jusqu'à épuisement de celui-ci. Si le crédit n'est pas consommé en fin de saison, il sera alors proposé à l'amapien(ne) soit de le récupérer, soit de le reporter sur la saison suivante. Le contrat est établi pour une durée et un nombre de distributions fixes, tout départ ne donne droit à aucun remboursement.
Les chèques seront libellés à l'ordre de « EARL BDD».

A la signature : …..Part(s) x 50 € = …… € le ……payé en ……
2ème apport : ……Part(s) x 50 € = …… € le ……payé en……
3ème apport : ……Part(s) x 50 € = …… € le ……payé en……
4ème apport : ……Part(s) x 50 € = …… € le ……payé en……

Dates des distributions	**Commande prévisionnelle**	**Vins distribués**	Solde restant après distribution	Signature à la livraison

Date : Signature du producteur : Signature de l'amapien :